

## ALTUR INVESTISSEMENT ACCOMPAGNE LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE FAMILIALE DEMARNE

Paris, le 12 mars 2018 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) annonce aujourd'hui son investissement dans la société Demarne, société familiale, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer.

### Une belle ETI familiale en croissance

Créée en 1929 par la grand-mère de l'actuel dirigeant Jean-Paul Demarne, la société Demarne est spécialisée dans l'importation et le commerce de gros de produits de la mer (poissons, coquillages et crustacés). En 2011, Jean-Paul Demarne reprend les rênes de l'entreprise familiale afin de mener à bien la croissance interne et externe. Aujourd'hui, avec plus de 130 millions d'euros de chiffre d'affaires, Demarne s'est hissé parmi les 5 premiers acteurs français en termes de volumes, avec 18 500 tonnes de produits de la mer commercialisés à date, auprès d'une clientèle diversifiée composée principalement de commerces de détail et d'acteurs de la restauration, de grossistes, mais également de centrales d'achat de la grande distribution.

A l'origine basée aux Halles de Paris, la société a transféré son siège dès 1969 à Rungis, au cœur du plus grand marché de produits frais au monde, véritable vitrine pour le groupe puisque, chaque nuit, un très grand nombre de clients fréquente le pavillon de la marée. Depuis 1957, le groupe dispose également d'une implantation stratégique à Boulogne-sur-Mer, au sein du premier port de pêche français et principal pôle européen de transformation et de valorisation des produits de la mer.

### Ce premier investissement d'ALTUR INVESTISSEMENT en 2018 s'inscrit pleinement dans la stratégie

ALTUR INVESTISSEMENT investit un peu moins d'1 million d'euros au capital de Demarne aux côtés de la famille du dirigeant, qui reste majoritaire, des principaux managers de la société et des investisseurs historiques. Le montant de l'opération est tenu confidentiel.

Cette prise de participation s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'investissement développée par ALTUR INVESTISSEMENT, ciblant des entreprises familiales et patrimoniales non cotées, en forte croissance, et bénéficiant notamment d'une notoriété auprès du grand public.

### **François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT se félicite :**

*« Nous sommes très heureux de nous inscrire dans cette nouvelle étape de croissance de Demarne, afin d'accompagner le dirigeant et préparer la transmission de l'entreprise aux nouvelles générations. Nous avons été particulièrement séduits par le projet de développement du Groupe, qui dispose aujourd'hui de tous les atouts nécessaires pour poursuivre sa croissance comme ETI.*

*ALTUR INVESTISSEMENT signe ici sa première prise de participation de l'année et continuera de s'appuyer sur ses 12 millions d'euros de trésorerie à fin décembre afin de concrétiser d'autres opérations d'investissement actuellement en discussions avancées. »*

## À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées et familiales, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

### Prochains rendez-vous :

- **25 avril 2018** : Résultats annuels et ANR au 31 mars 2018
- **19 juillet 2018** : ANR au 30 juin 2018
- **26 septembre 2018** : Résultats semestriels au 30 juin 2018

### Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

#### Santé :

- *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires
- *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

#### Services externalisés :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

#### Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer.

#### Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Meci.

#### Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

## Contacts

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Bertrand Cavalié  
Tél. : 01 53 43 03 03

**ACTUS finance & communication**  
Jean-Michel Marmillon  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[jmarmillon@actus.fr](mailto:jmarmillon@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Caroline Lesage  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 79  
[clesage@actus.fr](mailto:clesage@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.